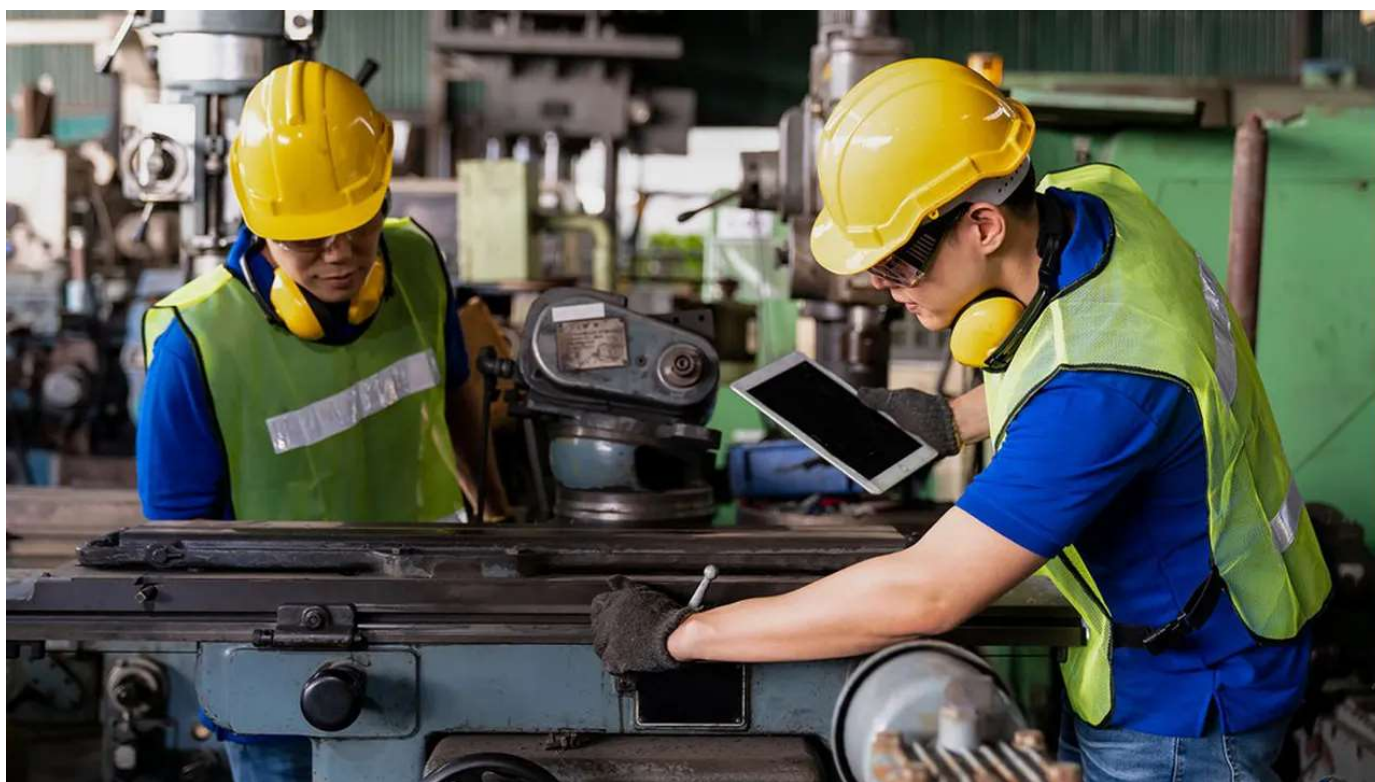


Ces PME qui croient à l'insertion des primo-arrivants par l'emploi

Le financement du réseau des Clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion (Crep) a été renouvelé pour trois ans par le ministère de l'Intérieur pour son dispositif « Destination emploi ». Il a permis à 230 étrangers d'intégrer le circuit économique.



Près de trois quarts des candidats participants au programme « Destination emploi » du Crepi ont réussi à s'intégrer professionnellement. (Photo Shutterstock)

Par **Valerie Landrieu**

Publié le 17 mai 2021 à 14:00 | Mis à jour le 17 mai 2021 à 16:23

Monter un dispositif spécifique d'insertion professionnelle pour les personnes étrangères présentes depuis moins de cinq ans en France ? Philippe Moulia, président de la Fédération nationale des Clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion (Crep) avait dit « non » à la proposition de sa déléguée nationale, Florence Emanuelli. Il craignait de susciter trop d'espairs et de causer trop de déceptions à « un public que la vie a déjà beaucoup cabossé ». Et pourtant : trois ans après avoir finalement accepté

de lancer l'expérimentation, il constate que près de trois quarts des candidats participants au programme « Destination emploi » ont réussi à s'intégrer professionnellement.

« En trente ans d'existence, c'est la première fois que nous avons un taux de retour à l'emploi aussi important », se félicite Philippe Moulia, par ailleurs directeur régional d'Eiffage Construction, le groupe de BTP à l'origine de la création du réseau, il y a trente ans.

Vivier sans poisson

Certes, la portée de l'expérience reste limitée : en trois ans, 230 primo-arrivants ont été remis dans le circuit économique. Mais l'initiative a toute l'attention du ministère de l'Intérieur, qui la finance.

Le Crepi a rejoint les rangs du comité stratégique dédié à l'évaluation des politiques d'intégration sur le territoire national ; il est même pour un temps devenu le seul représentant des entreprises privées autour de la table. Alors que le ministère vient de renouveler son agrément pour trois années supplémentaires, la démarche va pouvoir essaimer.

Avec ses 2.500 chefs d'entreprise adhérents, en majorité des PME et des TPE, le réseau a l'avantage de disposer d'un accès direct au marché de l'emploi. A l'échelle de chaque région, les patrons font état de leurs besoins en main-d'oeuvre dans les secteurs d'activité en tension. Le Crepi, qui travaille avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) et Pôle emploi, se positionne comme un facilitateur, garant du respect du cadre administratif pour les entreprises, et super-préparateur pour les candidats, avec un accompagnement sur mesure. « Il y a aujourd'hui en France plusieurs centaines de milliers d'offres d'emploi non pourvues », assure Philippe Moulia, qui voit dans le dispositif un moyen d'alimenter « un vivier sans poisson ».

En pleine crise sanitaire, Edrasup, PME rhônalpine de 20 salariés, spécialisée dans l'usinage de matériaux composites et plastiques, a recruté en apprentissage Amadou Balde, mineur non accompagné arrivé de Guinée en France et depuis régularisé. Six mois plus tard, « il est quasiment autonome sur son poste, ce qui est très rare sur cette durée », se réjouit le patron, Cédric Linossier. Il désespérait de trouver le bon profil pour compléter ses équipes et aujourd'hui, il n'a aucun doute : il proposera un CDI à cet apprenti « hypermotivé ».

